


Procédure file

Informations de base		
INS - Procédure institutionnelle	2018/2071(INS)	Procédure terminée
Nomination d'un membre au comité de sélection institué pour le Parquet européen		
Sujet 7.40.04 Coopération judiciaire en matière pénale 8.70.04 Protection des intérêts financiers de l'UE contre la fraude		

Acteurs principaux		
Parlement européen		
Commission européenne		
DG de la Commission Justice et consommateurs		Commissaire JOUROVÁ Věra

Événements clés			
31/05/2018	Résultat du vote au parlement		
31/05/2018	Décision du Parlement	T8-0234/2018	Résumé
31/05/2018	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2018/2071(INS)
Type de procédure	INS - Procédure institutionnelle
Sous-type de procédure	Affaires institutionnelles
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		B8-0237/2018	30/05/2018	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0234/2018	31/05/2018	EP	Résumé

Nomination d'un membre au comité de sélection institué pour le Parquet européen

Le Parlement européen a par 434 voix pour, 109 contre et 74 abstentions, adopté une Décision relative à la nomination d'Antonio Mura au comité de sélection institué par l'article 14, paragraphe 3, du règlement (UE) 2017/1939 du Conseil du 12 octobre 2017 mettant en œuvre une coopération renforcée concernant la création du Parquet européen.

Le Parlement européen a proposé qu'Antonio Mura soit nommé membre du comité de sélection.

